

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

**L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE
RECRUTE
SA / SON :**

**CHARGE DE MISSION
EFFICIENCE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE (H/F)
- Poste situé à Lille -**

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins dont les missions sont :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée outre le bloc direction, de 3 sous-directions et 15 services répartis comme suit

- Sous-direction Démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé :
 - Service Gestion des Ressources Humaines Hospitalières
 - Service Gestion et Formation des Professionnels de Santé
 - Accès aux soins sur les territoires, Parcours coordonnés et coopération
- Sous-direction Performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie :
 - Service Analyse financière
 - Service Amélioration de l'efficacité
 - Service Information médicale et T2A
 - Cellule Produits de santé et Biologie
- Sous-direction offres de soins hospitalière et soins non programmés :
 - Service Accès aux soins non programmés et Transports Sanitaires
 - Service Planification, autorisation et contractualisation
 - Service Allocation de ressources
- Des pôles de proximité :
 - Pôle de proximité territorial Somme
 - Pôle de proximité territorial Aisne
 - Pôle de proximité territorial Oise
 - Pôle de proximité territorial Nord
 - Pôle de proximité territorial Pas de Calais

La Sous-Direction Performance, Efficacité, Qualité de l'offre de soins et produits de santé - biologie est chargée de :

- L'appui à la performance des organisations sur l'ensemble des champs d'intervention de la DOS et en particulier dans le domaine des établissements de santé, avec l'utilisation d'expertises dédiées ;
- La qualité, la sécurité et la pertinence des soins ;
- Le Pilotage des dossiers relatifs aux produits de santé et à la biologie, en lien avec l'OMEDIT ;
- Le suivi budgétaire et financier des offreurs du système de santé,
- Le pilotage des dialogues de gestion avec les établissements de santé,
- L'accompagnement des établissements en difficulté,
- L'expertise et le suivi des projets d'investissement

Elle déploie des ressources en matière d'expertises devant servir notamment à appuyer l'action des deux autres sous-directions.

Elle regroupe 3 services et une cellule :

- o Service Analyse financière : suivi budgétaire et financier des établissements de santé, contrôle de gestion, qualité comptable des EPS.
- o Service Amélioration de l'efficacité : accompagnement des établissements en difficulté, patrimoine, achats, pertinence des soins, qualité.
- o Service Information médicale et T2A : expertise technique sur études PMSI -SNIRAAM et T2A (incluant contrôle externe).
- o Cellule Produits de santé et Biologie : analyse stratégique des organisations (officines, PUI, laboratoires, grossistes) en ville et à l'hôpital, instruction des autorisations et contrôle des opérateurs, participation au dispositif interne en pharmacovigilance et matériovigilance.

Rattaché(e) au Responsable du service Amélioration de l'Efficacité, le/la chargé(e) de mission sera particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Expertiser l'efficacité des organisations des établissements de santé

En collaboration avec les contrôleurs de gestion au sein du service et en lien avec le chargé de mission pilotant la démarche des dialogues de gestion, et le pôle de proximité en responsabilité :

- Apporter son expertise dans l'analyse des organisations hospitalières des établissements : soignantes, médico-techniques,...
- Identifier les axes d'améliorations possibles pour les établissements et s'assurer de la cohérence des actions proposées dans leurs plans d'actions.
- Accompagner les établissements dans leur démarche efficacité (animations thématiques, outils de benchmark, appuis ANAP ...).
- Participer à l'instruction des projets d'investissement des établissements sur l'analyse des retours sur investissement (RSI) dans le domaine de l'optimisation des organisations médico-soignantes, en coordination avec les chargés de mission investissement.

MISSION 2 : Assurer le suivi des démarches régionales et nationales liées à la performance des établissements de santé

- Référent ARS auprès de la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et de l'ANAP sur des thématiques efficacité et performance du système de santé (exemple : efficacité des achats et de la logistique - programme PHARE, amélioration de la chaîne de facturation -programme SIMPHONIE, Pertinence des soins, ...).
- Identifier les besoins des établissements de la région et coordonner les actions à engager dans les démarches d'efficacité

MISSION 3 : Participer à la mise en œuvre des plans régionaux en matière de pertinence des soins, dont le Plan d'actions régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPAS)

En binôme avec le chargé de mission pertinence :

- Apporter une aide méthodologique pour l'élaboration des actions régionales
- Animer des groupes de travail au niveau régional en lien avec les équipes des réseaux AM et ARS et les chefs de projet thématiques sur les thématiques retenues liés à la pertinence des soins ;

Le /la chargé(e) de mission peut être mobilisé(e) sur d'autres sujets ponctuels en lien avec la politique nationale et régionale d'appui à la performance des établissements de santé.

Partenaires internes :

- Les Pôles de proximité par territoire de la Direction de l'Offre de Soins ;
- Le médecin DIM et les autres chargés de mission de la Sous-direction
- Les autres Sous-directions de la Direction de l'Offre de Soins

Partenaires externes :

- Ministère (DGOS, DSS)
- Les Etablissements de Santé
- L'Assurance Maladie (DRSM, DCGDR, caisses)

Profil recherché :

- Une expérience sur un poste équivalent à un attaché d'administration hospitalière ou cadre de santé au sein d'un établissement de santé et sur le périmètre sanitaire est impérative.
- Le candidat doit également faire preuve d'une appétence pour l'analyse de données.

Spécificités liées au poste :

- Déplacements occasionnels (Permis B requis)
- Participation aux astreintes administratives de l'agence

- Télétravail possible 1 à 2 par semaine après une période de formation
- Poste à temps plein
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts

Qualité de vie à l'ARS:

- ▶ Accompagnement à la prise de poste
- ▶ Télétravail possible 1 à 2 jours par semaine après une période de formation
- ▶ Horaires variables (conciliation vie privée/professionnelle)
- ▶ Participation financière transports / Forfait mobilité / Mutuelle / Véhicules de service
- ▶ Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- ▶ Prestations comité d'agence.

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	IASS ou Attaché / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau d'entrée : 5C : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 25 et 40 KE bruts annuels

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé. CDIsation possible.

Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
PROCESSUS METIER	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	2
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	2
SAVOIR-FAIRE :	
CADRAGE ET SECURISATION DE PROCEDURES	4
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	4
LOGICIELS METIERS	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
CONDUITE DE PROJET	3
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECUL / ANALYSE	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
REDACTIONNEL	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTLOOK)	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
VEILLE (REGLEMENTAIRE / TECHNIQUE)	2
SAVOIR-ETRE :	
RIGUEUR	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
DIPLOMATIE / PEDAGOGIE	2
PRISE DE DECISION / ARGUMENTATION	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

*Niveaux : 2 = Pratique ; 3 = Maîtrise ; 4 = Expert

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 14/12/2025

Informations sur le poste :

Mme Elodie GUILBAULT : 03.62.72.78.84 / elodie.guilbault@ars.sante.fr